

**Conseil de Fabrique de l'église St Vincent de Paul,  
2 avenue de Normandie - 67100 STRASBOURG**

N° SIRET : 18670323700021 / code naf : 9491Z

**Secrétariat sous l'Église : tél : 03 88 39 38 19 - répondeur**

Permanence : vendredi de 17h à 18h30 ou mail : *paroissesmeinau@yahoo.fr*

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SALLES - PARTICULIERS**

Entre le Conseil de Fabrique de l'église St Vincent de Paul\* (abréviation : CF-StVP\*)

représenté par : .....Tel : .....

Et : M /Mme : .....Tél : .....

Adresse : .....Ville : .....

Code postal : ..... mail : .....

**et/ou de son représentant**

M /Mme : .....Tél : .....

Adresse : .....Ville : .....

Code postal : ..... mail : .....

Selon votre demande, nous mettons à votre disposition la/les salle(s) suivante(s) :

Grande salle  220 personnes (300 m2) à .....€ + majoration chauffage 50€ (du 01/10 au 30/04)

Salle 3 fenêtres  50 personnes (70 m2) à .....€ + majoration chauffage 10€ (du 01/10 au 30/04)

Salle 1 fenêtre  15 personnes (20 m2) à .....€ + majoration chauffage € (du 01/10 au 30/04)

Total des frais de participation : .....€ + majoration chauffage : ..... € = ..... €

A la date du : ...../...../..... Nombre de personnes annoncées : .....

Objet de l'occupation : .....

L'objet de la manifestation annoncée ne pourra en aucun cas être modifiée après la signature de la convention, sous peine d'annulation de la mise à disposition de notre part. Les manifestations ou activités à but lucratif ne sont pas autorisées.

**Partie 1 : Réservation de salle-s**

À la signature de cette convention, vous nous remettez : la somme de : ..... € en espèces  
ou en chèque de banque ou par virement, représentant un tiers des frais de participation,

une photocopie d'une pièce d'identité  un justificatif de domicile du signataire

sous 8 jours, une attestation de l'Assurance Responsabilité Civile

mentionnant : le lieu, l'objet de votre manifestation, le nombre de personnes présentes et les dates (72h)

En cas d'annulation de votre part 7 jours après signature de la convention, les arrhes de 10% du total des frais de participation, soit ..... €, resteront acquis au compte du CF-StVP\*.

Si, pour des raisons exceptionnelles et indépendantes de la volonté du CF-StVP\*, celui-ci devait annuler la mise à disposition de la salle, les sommes remises seront rendues intégralement.

Aucun dédommagement ne pourra être demandé par le contractant.

La signature de la présente convention, précédée de la mention manuscrite ci-dessous, vaut acceptation du règlement d'utilisation de la salle ci-joint, faisant partie intégrante de ce document.

À Strasbourg le : .....

« Bon pour acceptation des termes de la convention »

Nom et signature du représentant du CF-StVP* .....
---

Nom et signature de l'utilisateur : .....
et éventuellement de son représentant : .....

## **Partie 2 : Signature définitive**

Au plus tard 2 semaines avant la date de votre manifestation, soit le ...../...../..... votre dossier doit être complet et vous nous remettez le solde des frais de participation, soit la somme de : ..... € en espèces ou en chèque de banque ou par virement

Reçu le ...../...../..... la somme de ..... € en espèces ou en chèque de banque

Nom et signature du représentant du CF-StVP\* : .....

## **Dates et horaires :**

De la remise des clefs et état des lieux initial : le ..... / / ..... entre h et h

De la préparation préalable : à partir du ..... / / ..... à h

De la manifestation : du ..... / / ..... à h au ..... / / ..... à h

Du rangement de la salle : de suite  ou le ..... / / ..... entre h et h

Du retour des clefs et de l'état des lieux final : le ..... / / ..... entre h et h  
ou entre h et h

Utilisation du monte-handicapés : oui  non

Service de nettoyage : non  oui  avec participation de ..... €

Vous vous engagez à remettre lors de la remise des clefs la somme de : ..... € en espèces ou en chèque de banque, représentant la caution.

Nom et signature du représentant du CF-StVP\* : .....

Nom et signature de l'utilisateur : .....

et éventuellement de son représentant : .....

## **Partie 3 : Remise des clé et état des lieux**

Reçu le ...../...../..... la somme de ..... € en espèces ou en chèque de banque

État des lieux fait, observations : .....

Nom et signature du représentant du CF-StVP\* : .....

Nom et signature de l'utilisateur : .....

et éventuellement de son représentant : .....

## **Partie 4 : État des lieux final**

Si l'état des lieux final est conforme à l'état des lieux initial et les clefs rendues, les espèces ou le chèque de banque représentant la caution seront rendus intégralement au signataire de la convention.

**La caution ne sera remise qu'aux seuls signataires de ce document** - copie carte d'identité.

S'il devait y avoir un litige quant à l'état des lieux, ce différend serait soumis au CF-StVP\* pour arbitrage sur le rendu de la caution.

L'état des lieux final est conforme : oui  non  avec une retenue de ..... €

Observations : .....

La somme de : ..... € en espèces ou en chèque de banque est rendue le ...../...../.....

Nom et signature du représentant du CF-StVP\* : .....

Nom et signature de l'utilisateur : .....

et éventuellement de son représentant : .....